



SAUVETERRE-  
DE-GUYENNE

# L'écho des cités

# 2601  
1<sup>ER</sup> TRIMESTRE  
2026

Bulletin d'information de Sauveterre-de-Guyenne // Directeur de Publication : Christophe Miqueu  
Responsable de la rédaction : Patricia Schneeberger Reignier  
Imprimé par l'imprimerie Laplante // Dépôt légal : Janvier 2026 - N° ISSN : 1627-5705

## ... UNE CÉRÉMONIE DES VŒUX RICHE EN HOMMAGE ET EN PARTAGE



Le 20 janvier dernier, le Maire a présenté ses meilleurs vœux à la population réunie en nombre dans une salle Saint-Romain comble. Cet événement attendu a permis de revenir sur les principales réalisations de l'année écoulée et sur les actions menées au service de la commune. La cérémonie a également été marquée par la remise de distinctions honorifiques, venant saluer l'engagement et le dévouement de plusieurs agents et personnalités de la commune ayant œuvré au service de la collectivité.



Trois agents municipaux ont été décorés de la médaille d'honneur du travail. Florence Moute, récemment partie à la retraite, ainsi que Franck Claverie ont reçu la médaille d'or, attribuée après 35 années de service. Émilie Antoine s'est vu décerner la médaille d'argent pour 20 années de service.

Deux mises à l'honneur particulièrement importantes ont ensuite ponctué la cérémonie.

## // La médaille nationale du mérite agricole est décernée à Jean-Paul SOUAN

C'est ainsi que Jean-Paul Souan, dit « Jacky », ancien viticulteur de Sauveterre-de-Guyenne a été élevé à la dignité de Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole. Cette distinction, affectueusement surnommée le « poireau », récompense depuis 1883 les services

rendus au monde agricole. Viticulteur pendant 38 ans, Jean-Paul Souan s'est engagé durablement dans la vie agricole locale comme coopérateur, administrateur puis vice-président de la cave. Cette distinction, remise par le Président des Maires de la Gironde, le Maire de Saint-Émilion, Bernard Lauret, chevalier de la Légion d'honneur, vient saluer un parcours exemplaire au service de la viticulture et de son territoire.



## // Pierre TEULET devient Maire honoraire de Sauveterre-de-Guyenne

La commune a également tenu à mettre à l'honneur Pierre Teulet. Conseiller municipal de 1983 à 1989 puis de 1995 à 2001, il a exercé la fonction de Maire de 2001 à 2008, période durant laquelle il a œuvré activement au développement du territoire. Il a notamment mis en œuvre avec son équipe la première Convention d'aménagement de bourg avec le département de la Gironde.



Nommé Maire honoraire par arrêté préfectoral du 16 juillet 2025, il a reçu cette distinction du Maire de Sauveterre-de-Guyenne qui a souligné dans son discours son sens du devoir et son humilité : *« Doué de capacités de travail hors norme, tu n'as cessé de montrer la voie, de porter le collectif et ses projets. Ces valeurs font de toi une incarnation sur notre territoire de ce que notre République a de meilleur : des hommes et des femmes qui sont dévoués au service des autres, le service public local »* [...] *« Les Sauveterriennes et les Sauveterriens, par ma voix aujourd'hui, te remercient infiniment et chaleureusement et saluent par ce titre de Maire honoraire l'homme bon et droit, délicat et bienveillant que tu es. »*

La cérémonie s'est achevée par le partage de la traditionnelle galette, accompagnée d'un verre de crémant, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

## ... POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX EN COURS

Plusieurs chantiers sont actuellement engagés sur la commune. Ils visent à améliorer le cadre de vie, à renforcer la sécurité et à préserver le patrimoine communal. Ce point d'information présente l'état d'avancement des principaux travaux en cours.

### // Aménagement du bourg

La Convention d'Aménagement de Bourg (CAB II) poursuit ses objectifs : améliorer significativement le cadre de vie, notamment en modernisant les voiries, en végétalisant les rues et en sécurisant les abords des monuments historiques.

## ACTION 1

RÉALISÉE

- Rue Saubotte
- Route de La Réole

## ACTION 2

EN COURS DE FINALISATION

- Rue Saint-Léger

## ACTION 3

PRÉVUE  
2026-2028

- Aménagement de la rue du 8 Mai 1945, des abords de l'église Notre-Dame et de la rue Saint-Romain

## ACTION 4

PRÉVUE  
2028-2029

- Aménagement des abords de la porte Saint-Romain et de la route de Langon - RD 672

## ACTION 1

### • RUE SAUBOTTE

Un totem d'information a été installé afin de renforcer la signalisation et le respect de la limitation de vitesse dans la zone de rencontre. Il permet de mieux comprendre les règles de partage de l'espace public.

Cet aménagement contribue à rendre la rue plus apaisée, plus sûre et plus agréable pour l'ensemble des usagers : piétons, cyclistes, automobilistes et promeneurs accompagnés de leurs chiens.

Un distributeur de sacs à déjections canines TOUTOUNET a également été installé.

À terme, un dispositif pédagogique de collecte des mégots viendra compléter cet aménagement. Une demande de subvention est actuellement en cours.



### • ROUTE DE LA RÉOLE

Des bornes en bois avec catadioptres ont été installées dans cette zone pour améliorer la visibilité et inciter au respect de la limitation à 30 km/h.

## ACTION 2

### • RUE SAINT LÉGER

Les travaux arrivent à leur terme. Le calendrier prévisionnel a globalement été respecté, permettant une réouverture à la circulation avant les fêtes de fin d'année. Les finitions sont en cours de réalisation par les entreprises.

Il reste à effectuer le grenailage des enrobés et la pose des bancs, programmés pour février 2026. L'opération de grenailage, qui nécessitera la fermeture temporaire de la rue et des stationnements pendant deux jours, viendra finaliser l'aménagement de la rue.

Par ailleurs, le puits situé à l'angle des rues Saint-Léger et Jean-Monnet a été intégré au projet. Un branchement électrique a été réalisé afin de permettre son exploitation future pour l'arrosage des plantations, dans la limite de sa capacité.



Dans la continuité de ces travaux, la commune a missionné un assistant à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la création d'un jardin public sur le site de l'ancienne maison Peluchon, à l'intersection du boulevard du 11 Novembre et de l'avenue François Mitterrand, à proximité immédiate de la porte Saint-Léger. Ce projet vise à créer un square public en lien avec la bastide, tout en facilitant et sécurisant l'accès des élèves au collège.

## ACTION 3

### • AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU 8 MAI 1945, DES ABORDS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET DE LA RUE SAINT-ROMAIN (2026-2028)

Le maître d'œuvre a été missionné afin d'élaborer l'avant-projet (AVP), en vue du dépôt des demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels au début de l'année 2026. Le permis d'aménager a, quant à lui, été déposé à la fin de l'année 2025.

Les visuels présentés ci-dessous illustrent les aménagements envisagés, notamment aux abords de l'église Notre-Dame. À ce stade, il s'agit d'esquisses, destinées à présenter les grandes orientations du projet.

Le bas de la rue Saint-Léger sera aménagé au même moment que le futur parvis de l'église. Le tour complet de l'édifice sera possible et son chevet pourra être contemplé et mis en valeur.



Le passage couvert situé à proximité de l'école maternelle est également concerné par cette opération. Les travaux y ont été achevés fin novembre 2025 et le passage est désormais accessible à tous. Il permet aux parents et aux enfants d'attendre à l'abri avant le début et à la fin des cours. Une grille de chantier a été installée à l'arrière du bâtiment afin de sécuriser l'accès situé derrière l'église. Le cheminement côté église sera aménagé dans le cadre de l'action 3 de la CAB. Il permettra une circulation dans les deux sens ainsi qu'un accès à l'arrière de l'église Notre-Dame par un jardin.

### // Patrimoine et monuments historiques



#### • PORTE LAFON

Les travaux de rénovation arrivent à leur terme. Le traitement des façades est désormais finalisé. Il reste à réaliser l'étanchéité du toit-terrasse par l'entreprise SGRP, ainsi que la fabrication et la pose de la trappe située en haut de l'escalier et des garde-corps.

#### • ÉGLISE SAINT-LÉGER-DE-VIGNAGUE

Les travaux de rénovation des parties extérieures de l'église sont achevés et ont été réceptionnés au cours du mois de novembre 2025. La prochaine étape concernera la restauration intérieure de l'édifice. La commune adresse ses sincères remerciements aux 53 donateurs dont la générosité a permis de réunir 11 365 € en faveur de ce projet. Il est toujours possible de soutenir la restauration de l'église en effectuant un don via la Fondation du patrimoine :

[www.fondation-patrimoine.org/88084](http://www.fondation-patrimoine.org/88084)



#### • ABORDS DES ÉGLISES EXTÉRIEURES

Les travaux d'aménagement des abords des églises de Puch, Saint-Romain et Saint-Léger sont terminés. L'engazonnement des cimetières a été réalisé par hydroseeding fin septembre par l'entreprise locale Coucou Jardin, sous-traitante d'Eurovia.

#### • ÉGLISE NOTRE-DAME

La dépose des vitraux - suite à l'épisode de grêle de juillet 2024 - a été réalisée en octobre par l'entreprise Dupuy, vitrailliste. Les vitraux sont actuellement en cours de restauration et leur repose est prévue pour février 2026.

## // Un projet paysager pour accompagner les aménagements

L'aménagement de la rue Saint-Léger contribue à améliorer les qualités paysagère et environnementale de cette rue de la bastide, située dans un contexte urbain patrimonial très minéral.

Le projet consiste à introduire des plantations jusqu'alors inexistantes sous plusieurs formes : un arbre repère isolé près de la « Porte », des arbres à feuillage caduc implantés ponctuellement, des massifs arbustifs, bandes de vivaces en bas de murs de façades définissant la rue.

De ce fait, les qualités d'ambiance et de confort thermique, la biodiversité s'en trouvent améliorés. La palette végétale est composée d'essences sobres et résistantes à la sécheresse, non invasives et peu allergisantes. Depuis l'entrée par la porte Saint Léger jusqu'à l'église, le cheminement piéton est accompagné de plantations qui proposent différentes situations paysagères.

L'ensemble des végétaux est adapté aux conditions de sécheresse et nécessite un minimum d'entretien, avec un port dit « libre ».

### > Autour de la Porte Saint-Léger

Au niveau de la Porte St Léger, des vivaces et graminées ont été choisies pour s'intégrer dans la continuité des plantations existantes (massif d'agapanthes) pour en renforcer l'effet et l'étirer jusqu'aux pieds de la porte.

De nouvelles essences viennent ainsi compléter les massifs dans des tonalités de bleu (*Eryngium*, *Agapanthes*, *Artichaut*, *Convolvulus*) et blanc ou greige (*Gaura*, *Agapanthus africanus* « *Albus* » et *Pennisetum*) avec des fleurs et des feuillages graphiques et dynamiques.



*Eryngium zabelii* Big blue



*Abélia chinensis*



*Agapanthus africanus*



*Agapanthus africanus albus*



*Cynara cardunculus*



*Gaura lindheimeri*



*Pennisetum alopecuroides*

Côté gauche de la Porte, la limite avec la parcelle privée est traitée par une petite haie champêtre composée d'une variété de végétaux buissonnants caduques et persistants en mélange, aux tonalités de verts variées et aux fleurs blanches (*Troëne* commun « *Lodense* », *Myrte de Tarente*, *Viorne tin*) dont certaines sont parfumées (*Oranger du Mexique*, *Seringat*).



*Choisya ternata*



*Ligustrum vulgare* "Lodense"



*Myrtus communis* "Tarentina"



*Philadelphus coronarius aureus*



*Viburnum tinus* "Eve Price"

Des rosiers de Saint Léger rappelant l'origine du nom de cette rue sont disposés devant la porte, en association avec des graminées (*Pennisetum*) et des vivaces (*Gaura*) à même de donner du mouvement à l'ensemble.



*Gaura lindheimeri*



*Pennisetum alopecuroides*



*Rosier St Léger*

Un *Magnolia* « *Kobus* » émerge d'une platebande plantée et crée un signal devant la porte majestueuse.



> **Tout au long de la rue St Léger** trois types de plantations sont organisés :

• En pied de mur, des bandes étroites sont plantées de vivaces en mélange, peu gourmandes en eau, qui forment des ensembles délicats aux floraisons variées.



*Alcea rosea*  
*"Simplex"*



*Alchemilla mollis*



*Centranthus ruber*  
*"Albus"*



*Gypsophila paniculata*



*Cerastium biebersteinii*



*Erigeron karvinskianus*



*Salvia microphylla*  
*'icing sugar'*



*Salvia microphylla anduus*

• Rythmant la rue, dans la continuité des aménagements de la rue Saubotte, des platebandes ponctuelles, arborées (Ormes de Lutèce 'Nanguen') sont plantées de massifs arbustifs persistants aux tonalités bleues et blanches, dans la continuité de l'entrée de la rue.



*Agapanthus africanus*



*Agapanthus africanus albus*



*Cistus corbariensis*



*Convolvulus cneorum*



*Myrtus communis Tarentina*



*Rosmarinus officinalis prostratus*

• Accompagnant le tracé de la voirie, de longues platebandes sont plantées de vivaces (Cistes, Valériane des jardins, Sédum, Gaura) et graminées souples (Pennisetum) en mélange, dans des tonalités nuancées de vert, rose et blanc.



*Cistus skanbergii*



*Centranthus ruber "Albus"*



*Gaura lindheimeri*



*Pennisetum alopecuroides*



*Sedum spectabilis*

Un arrosage automatique programmé permettra d'assurer les apports en eau nécessaires au développement des végétaux sur les premières années et à leur soutien en période de forte chaleur. L'aménagement paysager améliore les qualités d'usage et d'ambiance de l'espace public, favorisant les déplacements doux. Il réduit l'imperméabilisation des sols, participe à la renaturation des rues de la bastide et contribue à la résilience de la ville face au changement climatique.

Des petites clôtures ou ganivelles sont disposées le long des plantations. Elles servent à protéger la végétation du piétinement et à empêcher les véhicules d'écraser les plantes. Elles indiquent une zone protégée interdites aux animaux domestiques. Merci de ne rien y déposer.



## // Aménagements et équipements

### • ROUTE DE CRÉON

Les travaux de création d'un cheminement piétonnier sécurisé ont débuté le long de la route de Créon (RD 671), entre la résidence intergénérationnelle Pringis et la Bastide, en direction de la porte Saubotte. Cet aménagement offre un parcours piéton plus sûr et plus confortable. Il facilite les déplacements quotidiens des habitants et des usagers. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Laurière TP pour un montant de 33 250 € HT. La réalisation du revêtement final en bicouche interviendra aux beaux jours. La portion du cheminement située au niveau du parking du foirail a, quant à elle, été réalisée en régie par les agents des services techniques municipaux. Par ailleurs, une négociation est en cours entre le Maire et les responsables de Gironde Habitat, bailleur social de la résidence Pringis, en vue de la création d'un cheminement piétonnier reliant la résidence intergénérationnelle à la résidence autonomie Pringis.



### • SALLE SIMONE VEIL

À la suite du sinistre lié à l'épisode de grêle de juillet 2024, l'étanchéité de la salle Simone Veil a été entièrement refaite. À cette occasion, la commune a également procédé à la réparation du système de ventilation (VMC), qui présentait des dysfonctionnements depuis la création de la salle.



Un marché de travaux avait été engagé pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. Celui-ci a toutefois dû être résilié en raison d'une étude technique insuffisante de la part de l'entreprise retenue. Une nouvelle proposition du maître d'œuvre est attendue afin de relancer la consultation des entreprises.

Par ailleurs, une consultation est actuellement en cours afin de réhabiliter la scène de la salle, qui a subi des dégradations liées à des infiltrations d'eau survenues durant plusieurs mois.



### • PRESBYTÈRE

Les travaux de remplacement de la chaudière hors service ont été confiés à l'entreprise DCP 33.

La nouvelle chaudière à gaz a remplacé l'équipement datant de 1983 ainsi que le ballon d'eau chaude, et permettra une consommation de gaz plus économe.

### • TRAVAUX D'EXTENSION DU TERRAIN DE PÉTANQUE PLACE DU MARCHÉ AUX COCHONS

À la suite d'une demande de longue date des habitants du quartier et utilisateurs nombreux et réguliers du terrain en cœur de bastide, la commune a engagé, en décembre 2025, des travaux d'extension du terrain de pétanque situé place du marché aux cochons. Réalisés entièrement en régie par les agents des services techniques, ces travaux ont permis d'agrandir le terrain existant d'environ 60 m<sup>2</sup>. Une table de pique-nique va être installée et un nouvel arbre planté sur la partie enherbée. Un espace de jeux pour enfants viendra compléter cet aménagement dans les prochaines semaines.

## // Assainissement collectif



La commune de Sauveterre-de-Guyenne assure, par l'intermédiaire de sa régie municipale d'assainissement collectif, la gestion de son réseau de collecte des eaux usées et de sa station d'épuration, dimensionnée pour 3 200 équivalents-habitants. À la suite de diagnostics réalisés entre 2013 et 2018, il est apparu que le réseau unitaire de la bastide, qui collecte à la fois les eaux usées et les eaux pluviales, subissait des surcharges importantes lors d'épisodes pluvieux intenses. Ces situations entraînaient des dysfonctionnements de la station d'épuration et des rejets dans le milieu naturel, avec des impacts environnementaux notables. Face à ces constats, et à la suite d'une mise en demeure de la police de l'eau, la commune a engagé un programme pluriannuel de travaux en assainissement collectif, inscrit dans le Schéma Directeur du Système d'Assainissement et encadré par un arrêté préfectoral. En 2020, elle a été accompagnée par le cabinet HECA en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, afin de définir un programme d'actions à l'horizon 2030. Dans ce cadre, les travaux de canalisation liés à la future filière « temps de pluie » sont aujourd'hui achevés. Ils permettront de mieux gérer les eaux lors des épisodes pluvieux et de limiter les risques de surcharge du réseau. La réfection du chemin du Moulin de l'Eau interviendra une fois l'ensemble des travaux de la filière finalisés. Parallèlement, la création de la filière temps de pluie se poursuit. Ce chantier, techniquement complexe et innovant, avance malgré des conditions climatiques parfois défavorables. L'étanchéité des bassins a été réalisée et fait actuellement l'objet de vérification. Une fois cette étape validée, les travaux de mise en place des matériaux de filtration pourront débuter. À ce jour, l'ensemble des ouvrages situés en amont et en aval de la filière est en place. Enfin, une réhabilitation des réseaux sur le secteur de la Bastide (rue du Petit Bordeaux, rue Sainte Catherine) et sur le Boulevard du 11 Novembre devra être engagée dans les prochains mois. Ces travaux, identifiés dès le diagnostic d'assainissement de 2014, visent à limiter l'intrusion d'eaux parasites dans le réseau. Ils s'inscrivent dans la continuité des interventions déjà menées sur les secteurs AFN et Candale. Cette réhabilitation reposera sur des techniques de chemisage, permettant de restaurer les canalisations sans terrassement, tant que leur état le permet. Cette solution présente un double avantage : limiter les nuisances et maîtriser les coûts. À l'inverse, un report des travaux entraînerait une dégradation accrue des réseaux et rendrait inévitable un renouvellement par terrassement, nettement plus coûteux et complexe, notamment sur des axes très circulés.



## ... VINCENT MIRAMBET, MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE BARMAN 2025 !

La commune de Sauveterre-de-Guyenne adresse ses plus sincères félicitations à Vincent Mirambet, lauréat du titre de Meilleur Apprenti de France Barman 2025.

La finale nationale du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » s'est tenue le jeudi 9 octobre 2025 au Campus Belliard (Paris 18<sup>e</sup>). Quinze candidats y représentaient leur établissement et leur région. Cette épreuve d'excellence, organisée sous l'égide de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, met en valeur la rigueur, la maîtrise technique et la créativité des jeunes professionnels.

Parmi les différentes épreuves, l'atelier du chef-d'œuvre constituait le temps fort du concours. Chaque candidat devait présenter un cocktail de création, avec ou sans alcool, réalisé en trois exemplaires et intégrant une démarche écoresponsable, tant dans le choix des ingrédients que dans la présentation. À l'issue des délibérations, le jury a distingué deux lauréats : Lucas Davoine (Campus Belliard, Paris 18<sup>e</sup>) et Vincent Mirambet (Lycée de Gascogne, Talence). Âgé d'une vingtaine d'années, Vincent Mirambet a convaincu le jury par une création originale. Sa recette s'est inscrite dans une démarche écoresponsable et s'inspirait du Moyen-Orient. Le cocktail reposait sur un sirop acidulé fait maison à base de paprika fumé et d'amandes torréfiées du Bassin d'Arcachon, aux notes épicées et salées. Il associait une liqueur Saint Germain à la fleur de sureau, en clin d'œil à Paris, ainsi que le gin Acmé, originaire de Thuir, aromatisé au bourgeon de sapin. Le verjus du Soirac mettait en valeur le terroir viticole local, tandis que le jus de pois chiche assurait l'émulsion et la texture du cocktail.

Cette réussite est d'autant plus remarquable que Vincent Mirambet a participé à la finale sans la présence de son professeur, se rendant à Paris accompagné d'un ami. La médaille lui a été remise par son responsable actuel. Cette distinction lui a depuis permis de bénéficier d'une reconnaissance professionnelle accrue, de retombées médiatiques et d'un recrutement au Bar Casa Bordeaux.

Une grande partie de la famille de Vincent Mirambet résidant à Sauveterre-de-Guyenne, la commune se réjouit de cette distinction, qui illustre l'excellence de l'apprentissage et l'engagement d'une nouvelle génération de professionnels passionnés, attachés à la qualité des produits, à la durabilité et à l'art de l'accueil.

## ... EHPAD : LE PROJET EST VALIDÉ

Le projet de réorganisation de l'EHPAD de Sauveterre-de-Guyenne continue d'avancer, même si son calendrier reste tributaire du contexte politique national. Une réunion très importante a eu lieu le lundi 12 janvier entre le Maire, le Vice-président du Département et la Directrice départementale de l'Agence Régionale de Santé. Ils ont pu valider le principe du projet structurant pour le territoire d'unité de vie locale spécialisée dans la dépendance.

**Le projet repose sur quatre axes complémentaires :**

- une petite unité de vie de type EHPAD,
- un accueil de jour,
- une équipe mobile de soins, pouvant intervenir auprès de patients maintenus à domicile,
- un habitat inclusif pour adultes handicapés vieillissant.

Certaines modalités restent à préciser, notamment le futur mode de gestion, mais l'enjeu est de favoriser une coopération de l'ensemble des acteurs dans le pilotage. La fondation Bagatelles jouera un rôle prépondérant dans la mise en œuvre du projet aux côtés de la commune et de son CCAS.





Olivier BENOIT / featherfilms.fr

## ... RÉVISION DU PLU : UNE DÉMARCHÉ ENGAGÉE POUR L'AVENIR DE LA COMMUNE !

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Sauveterre-de-Guyenne a été adopté le 27 mai 2013, puis modifié à deux reprises les 12 octobre 2015 et 3 mars 2020. Une troisième modification simplifiée a été approuvée le 3 septembre 2025.

Face aux évolutions du cadre législatif et réglementaire, ainsi qu'aux nouveaux enjeux en matière d'aménagement du territoire, de politique de l'habitat et de développement durable, la commune a engagé une révision générale du PLU par délibération du 22 janvier 2025.

Pour accompagner cette démarche, la commune a retenu le groupement ID de Ville - Rivière Environnement - BKM Paysage, chargé de conduire les études et d'assister la collectivité tout au long de la procédure.

### // Une phase de diagnostic en cours

La révision du PLU est actuellement entrée dans sa phase de diagnostic, étape essentielle permettant d'établir un état des lieux du territoire de la commune. Plusieurs réunions de travail réunissant le Maire et des élus volontaires ont déjà été organisées, en présence des partenaires institutionnels concernés (services de l'État - DDTM, Architecte des Bâtiments de France, Entre-deux-Mers Tourisme, CAUE, etc.), en fonction des thématiques abordées :

- 27 novembre : armature paysagère et environnementale
- 15 décembre : peuplement, habitat et cadre de vie
- 12 janvier : économie et agriculture
- 26 janvier : équipements, réseaux, mobilité

Par ailleurs, une journée de rencontres sur rendez-vous a été organisée le 8 janvier en Mairie, à destination des viticulteurs et agriculteurs. Ces échanges individuels ont permis de présenter la procédure de révision du PLU et de recueillir les projets, attentes ou besoins exprimés par les professionnels du territoire.

Une réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) est prévue en février afin de présenter les conclusions du diagnostic et de poursuivre le travail de concertation. Une présentation sera ensuite proposée au Conseil municipal, après l'installation de la nouvelle équipe municipale.

**L'ensemble des informations relatives à la procédure de révision du PLU est accessible sur le site internet de la commune et régulièrement mis à jour :**

<https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/en-cours-revision-du-plu/>

**Les habitants et les acteurs locaux peuvent contribuer à la révision du Plan Local d'Urbanisme en formulant leurs observations et leurs demandes :**

- Par courrier adressé à la mairie de Sauveterre-de-Guyenne
- Par courriel à l'adresse suivante : [mairie@sauveterre-de-guyenne.fr](mailto:mairie@sauveterre-de-guyenne.fr)

Un registre dédié à la révision du PLU est également mis à disposition à l'accueil de la mairie (28, place de la République - 33540 Sauveterre-de-Guyenne), aux heures d'ouverture au public.

Des ateliers et des rencontres avec le public seront organisés à l'issue de la phase de diagnostic.

## ... LA CUISINE CENTRALE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE PRINGIS : ENTRE CONTINUITÉ ET RENOUVEAU

Jusqu'à présent, la cuisine centrale de la Résidence autonomie Pringis était mise à disposition de la société Convivio (ex-Aquitaine de Restauration) dans le cadre d'un bail conclu avec le CCAS. Ce bail est arrivé à son terme et ne pouvait pas être renouvelé.

Afin de respecter la réglementation en vigueur et d'assurer la continuité du service de restauration, le CCAS de la commune de Sauveterre-de-Guyenne a donc engagé une procédure de **concession de service public**. Concrètement, cela consiste à sélectionner, par une procédure encadrée et transparente, le prochain opérateur chargé de gérer ce service public.

### // Quel est l'objectif de cette concession ?

La concession de service public vise à confier à un prestataire unique :

- l'exploitation et l'entretien de la cuisine centrale de la Résidence autonomie Pringis,
- la préparation, le service et la livraison des repas pour les résidents,
- le portage de repas à domicile pour les bénéficiaires du CCAS sur la commune,
- la préparation et la livraison de repas pour plusieurs communes et structures partenaires (écoles, accueils de loisirs, etc.),
- la gestion et la formation du personnel,
- la gestion administrative et financière du service.

### // Un projet mené à l'échelle du territoire

Pour mutualiser les besoins et garantir un service de qualité, un groupement d'autorités concédantes a été constitué. Il regroupe le CCAS de Sauveterre-de-Guyenne (désigné coordonnateur), plusieurs communes voisines, des syndicats scolaires et les centres de loisirs de la Communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers.

### // Où en est la procédure ?

L'appel public à la concurrence a été lancé le 28 octobre 2025. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2025. La procédure est actuellement en cours. La concession sera attribuée pour une durée de cinq ans. Cette nouvelle organisation permettra d'assurer un service de restauration conforme aux normes, durable et adapté aux besoins des résidents de la Résidence autonomie, tout en répondant aux attentes des partenaires du territoire.

## ... ÉVALUATION EXTERNE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE PRINGIS : UN RÉSULTAT TRÈS POSITIF

La Résidence autonomie Pringis a fait l'objet de son évaluation externe réglementaire les 27 et 28 novembre 2025, réalisée par un organisme indépendant agréé par la Haute Autorité de Santé. Cette évaluation, obligatoire tous les cinq ans, vise à apprécier la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents. Elle a été financée par le CCAS, pour un coût de 5 154 € TTC, dans un contexte réglementaire médico-social de plus en plus exigeant depuis la Covid-19, y compris pour les Résidences autonomie, pourtant très différentes des EHPAD.

Le rapport transmis en janvier 2026 met en évidence un niveau global très satisfaisant. Les résultats sont particulièrement élevés sur les thématiques du respect des droits des résidents, de la bienveillance, de la participation à la vie collective et de la qualité du cadre de vie. La quasi-totalité des critères évalués atteint les niveaux les plus élevés du référentiel national, et aucun critère impératif n'a fait l'objet de non-conformité.

Les évaluateurs ont notamment salué :

- la place centrale accordée aux résidents dans les décisions qui les concernent,
- la qualité des relations entre professionnels, résidents et familles,
- l'ancrage de la résidence dans la vie locale et partenariale,
- ainsi que le sérieux du pilotage et de l'organisation du service.

Les échanges ont également permis de souligner les nombreux efforts engagés depuis la précédente évaluation de 2021 pour répondre pleinement aux exigences réglementaires : mise à jour des contrats de séjour, élaboration des projets personnalisés des résidents, actualisation du règlement de fonctionnement, rédaction du projet d'établissement et relance du Conseil de la Vie Sociale (CVS).

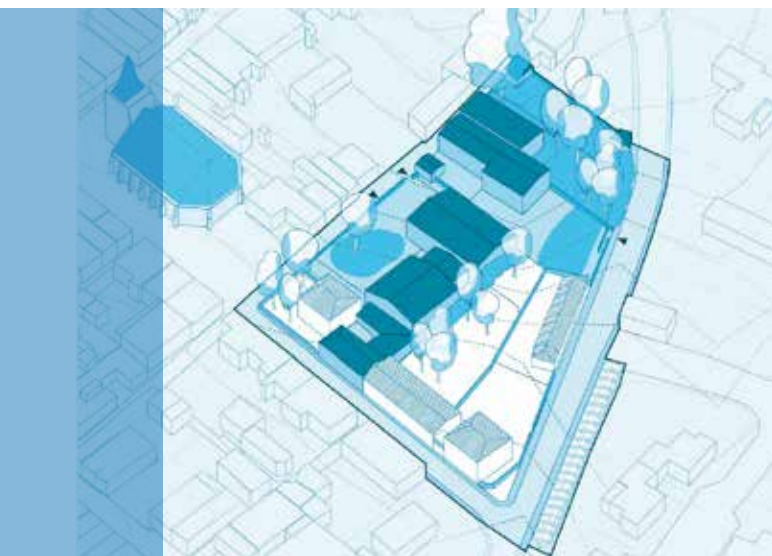
Conformément à la procédure, ce rapport servira de base à la poursuite de la démarche d'amélioration continue, à travers un plan d'actions qualité. Il conditionne également le maintien du forfait autonomie, versé par le Département de la Gironde, d'un montant d'environ 15 000 € par an, destiné au financement des activités proposées aux résidents.

Des pistes de progression ont été identifiées, notamment sur la formalisation de certaines informations (personne de confiance, accès au dossier). Ces évolutions seront menées dans le respect des moyens humains et financiers d'une structure à taille humaine, qui a fait le choix de loyers volontairement modérés, afin de rester accessible au plus grand nombre.

Ces résultats confirment l'engagement du CCAS, du Maire, des élus et des agents en faveur d'un accompagnement respectueux, de qualité et adapté aux besoins des aînés.



## ... VILLAGE D'AVENIR : IMAGINER L'ÎLOT DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE DEMAIN !



Dans le cadre du programme national Villages d'Avenir, la commune de Sauveterre-de-Guyenne a engagé une réflexion prospective sur l'avenir de l'îlot de l'école maternelle.

Cette démarche vise à se projeter sur le long terme : quelle école pour demain, dans 10, 20 ou 30 ans ? Quel cadre pour le périscolaire ? Quels espaces pour les enfants, les familles et les usages du quotidien, si possible mutualisables ?

Cette réflexion fait suite à une visite sur site de l'école maternelle et du périscolaire, organisée en présence des enseignantes et des agents municipaux. Elle s'inscrit dans une étude d'avant-projet (AVP) confiée au cabinet O+, missionnée par les services de l'État. Cette étude est entièrement financée par l'État, via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Concernant plus spécifiquement l'école maternelle, les premiers scénarios ont déjà été présentés aux élus, puis à la directrice de l'école maternelle. Des échanges ont également été engagés avec des professionnels susceptibles de s'inscrire dans ce projet afin d'enrichir la réflexion et d'ouvrir le champ des possibles.

**L'objectif est d'envisager une restructuration plurielle de l'îlot, qui ne se limite pas à la rénovation de l'école maternelle, mais intègre plusieurs enjeux :**

- l'évolution des équipements liés à l'enfance,
- la création de logements,
- la requalification et l'optimisation des stationnements,
- l'accueil de nouveaux usages (pôle média en lien avec Radio Entre-deux-mers, projet professionnel autour de l'accompagnement pédopsychiatrique de la petite enfance et d'un lieu d'accueil enfants-parents porté par le Dr Bach),
- et plus largement, l'articulation de cet îlot avec le cœur de bourg.

### // Et la suite ?

La prochaine étape consistera à affiner le programme, en lien avec les usagers et les partenaires, avant une présentation au public prévue au printemps prochain.

Il s'agit d'un projet structurant, inscrit dans un calendrier de moyen terme (horizon 2028-2030), pour construire collectivement l'école et le cœur de bourg de demain.

Les éléments de réflexion sont consultables ici :

<https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/download/294830/?tmstv=176900155>

**À ce stade, les scénarios présentés ne sont que des hypothèses de travail. Aucune décision n'est arrêtée.**

### // Redynamisation du centre-bourg : anticiper et accompagner les évolutions

Parallèlement, la commune a engagé depuis plusieurs mois, dans le cadre de Village d'Avenir, une réflexion plus large sur la requalification du centre-bourg, et en particulier autour de la place de la République, cœur historique et commercial de la bastide. Une rencontre a pu avoir lieu avec la chambre de commerce et la chambre d'artisanat. L'établissement public foncier a pu également être officiellement sollicité. Les partenaires publics, et notamment l'Etat, accompagnent dans le cadre du label cette anticipation pour les années à venir. Et quelques investisseurs intéressés par la dynamique de proximité de la bastide sont en cours de discussion avec le Maire.

Si le centre-bourg de Sauveterre-de-Guyenne demeure aujourd'hui vivant et attractif, plusieurs évolutions appellent une anticipation collective : mutations des pratiques commerciales, départs à la retraite à venir de certains commerçants, besoins en logements et en stationnement, adaptation des espaces publics aux usages actuels.

**L'objectif est de définir une stratégie globale et progressive, permettant :**

- de préserver et renforcer le dynamisme commercial,
- d'anticiper les mutations à court et moyen terme,
- d'éviter toute vacance commerciale durable,
- et de conforter l'attractivité résidentielle et fonctionnelle du cœur de bastide.

Une délibération de principe sera proposée par le Maire au Conseil municipal le 28 janvier, afin de poser un cadre de réflexion et d'action partagé pour l'avenir.



Olivier BENOIT / featherfilms.fr



## ... LA COMMUNE POURSUIT SON ACTION DYNAMIQUE EN FAVEUR DES JEUNES

Il y a ce que l'on voit et puis il y a les actions de l'ombre, moins visibles, mais dont l'impact quotidien est souvent décisif. Le travail mené par le CCAS à destination des jeunes en est un bon exemple et montre combien les choses évoluent très positivement en la matière. À l'arrière de l'école élémentaire, à côté du Musée de la Bastide, le CCAS accueille en effet un espace de vie partagée assez singulier. On y trouve aussi bien des associations qui y mènent leurs activités (Club photo - CIPS, parents d'élèves - FCPE, anciens combattants - UNC), que des acteurs sociaux-éducatifs très impliqués dans l'accompagnement des jeunes : mission locale des deux rives, ERIP en charge de l'orientation des jeunes et quelques autres partenaires plus occasionnels comme le Planning familial ou des organismes de formation spécialisés.

### *Coucou, c'est Pom*

*Depuis quelques semaines, un nouveau partenaire est présent au sein du local partagé : POM, conseillère Info'Jeunes et Promeneuse du Net. Le local accueille en effet cet agent de la Communauté des communes le mercredi de 9h à 18h30 et un samedi sur deux, hors vacances scolaires, de 9h à 12h30. Elle est en charge de l'accompagnement de proximité, en particulier auprès de nos adolescents. Véritable relais et personne ressource, elle les conseille et les accompagne dans toutes les questions qu'ils peuvent se poser.*

Le partenariat développé par la commune pour accompagner au mieux nos jeunes a permis de résoudre de nombreuses difficultés et situations complexes. Désormais, les problèmes que se posent les jeunes ne sont plus ignorés, mais au cœur de l'action publique d'une commune qui se tourne vers l'avenir.

## ... DU MOUVEMENT AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

La fin de l'année 2025 et le début de l'année 2026 sont marqués par plusieurs évolutions au sein des services municipaux.

**Julien Clocher**, responsable des services techniques, quittera ses fonctions à la fin du mois de janvier pour rejoindre la Ville de Bazas, où il exercera les mêmes responsabilités. La commune tient à le remercier vivement pour son investissement et la qualité du travail accompli au service des habitants, et à le féliciter pour cette évolution professionnelle, qui le conduit à rejoindre sa ville de cœur.

À compter du 1<sup>er</sup> février, **Rudy Figuès** prendra ses fonctions de responsable des services techniques. Domicilié à Pian-sur-Garonne, il occupait depuis 2023 un poste de chef de projet à la Régie de l'eau de Bordeaux Métropole. Souhaitant s'investir au sein d'une collectivité à taille humaine, il assurera l'encadrement de l'équipe technique communale.

Afin de garantir la continuité du service, Rudy Figuès est venu plusieurs jours courant janvier pour assurer une phase de transition et de tuilage avec Julien Clocher et prendre connaissance des principaux dossiers en cours.

Par ailleurs, **Frédéric Blanchereau** a rejoint les services municipaux le 1<sup>er</sup> décembre 2025 en qualité d'agent technique

polyvalent, dans le cadre du remplacement d'un agent en disponibilité. Sauveterrien de longue date et bénévole au CAC, il est titulaire d'un CAP, BEP et Bac professionnel en maintenance des systèmes mécaniques automatisés. Son parcours professionnel est riche et varié, notamment dans l'artisanat, le BTP, ainsi que dans les domaines de l'électricité et des réseaux télécom.

Enfin, **Stéphanie Lefebvre** a intégré la commune le 1<sup>er</sup> décembre 2025. Elle occupait auparavant le poste d'assistante de direction à la Communauté de communes Castillon-Pujols, après avoir exercé des fonctions de responsable des ressources humaines. Résidant à Saint-Jean-de-Blaignac, elle occupe désormais le poste de responsable des ressources humaines - chargée des affaires administratives. Cette arrivée s'inscrit dans une réorganisation du pôle administratif, à la suite du départ à la retraite de Florence Moute, Responsable du Pôle.

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux agents et adresse ses remerciements à Julien Clocher pour son engagement, avec pour objectif constant d'assurer la continuité et la qualité du service public.





## ... FACTURATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : INFORMATIONS AUX USAGERS

En décembre, les abonnés du service d'assainissement ont reçu leur facture d'acompte pour l'année 2025. Le retard de facturation s'explique par des difficultés techniques liées à la mise en place d'une nouvelle redevance, dite « redevance performance assainissement », qui remplace depuis 2025 l'ancienne redevance de modernisation.

Instaurées par la loi de 1964, les redevances des Agences de l'Eau permettent de financer les actions de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. La réforme entrée en vigueur en 2025 modifie leur mode de calcul : pour les communes gestionnaires de l'assainissement collectif, cette nouvelle redevance est désormais basée sur la performance du service. Elle est perçue par la commune via les factures d'assainissement, puis reversée à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne l'année suivante (N+1). Les délais ont également été accentués par une transmission tardive de certains index de consommation par la SAUR, notamment lors des changements d'abonnés (arrivées et départs).

Le solde sera facturé dans les prochaines semaines. La commune a fait le choix de ne pas émettre une facture globale (acompte 2025 + solde 2025) en fin d'année, afin d'éviter un montant trop élevé à régler en une seule fois.

Par ailleurs, certains usagers ont reçu leur facture de manière dématérialisée. Cette modalité s'inscrit dans une expérimentation nationale via le dispositif Mon espace finances publiques. Son fonctionnement restant à ce jour partiel et non généralisé, les factures papier sont maintenues et demeurent le mode de transmission de référence, conformément aux indications transmises par la Trésorerie. La commune vous remercie pour votre compréhension.

### À NOTER

Le raccordement à l'assainissement collectif est obligatoire pour les logements situés dans le périmètre concerné, et fait l'objet d'une facturation distincte de la facture d'eau.

#### • LORS D'UNE ARRIVÉE SUR LA COMMUNE :

*Merci de vous présenter en mairie muni de votre bail, indiquant l'index du compteur d'eau.*

#### • LORS D'UN DÉPART :

*Merci de signaler votre départ en mairie, en fournissant l'état des lieux de sortie, mentionnant l'index du compteur d'eau, ainsi que votre nouvelle adresse postale.*

## ... À PROPOS DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)

Ces dernières semaines, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a suscité de nombreuses et légitimes interrogations sur notre commune, comme en témoignent certaines expressions publiques visibles en ville ou sur les réseaux sociaux. Dans la mesure où certaines de ces expressions ont pu mettre en cause de manière erronée et répétée la Mairie de Sauveterre, il apparaît utile de rappeler le cadre et les compétences en jeu. La CFE est un impôt intercommunal, associé à la compétence obligatoire « développement économique » de la CDC, dû par les entreprises et les travailleurs indépendants. Elle constitue, avec la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, la Contribution Économique Territoriale (CET), qui a remplacé la taxe professionnelle en 2010. **Elle est perçue par l'intercommunalité et contribue au financement des services publics intercommunaux ainsi que des investissements structurants nécessaires au développement du territoire intercommunal.**

Selon la situation des entreprises, la CFE est calculée :

- soit à partir de la valeur locative du local professionnel utilisé,
- soit, lorsque cette valeur est faible ou inexistante, sur la base d'une cotisation minimum, déterminée en fonction du chiffre d'affaires.

Il convient de rappeler que la CFE relève exclusivement de la compétence de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers, qui regroupe 49 communes. L'évolution récente des bases minimum de la CFE résulte d'une décision collective prise à l'échelle intercommunale, adoptée lors du Conseil communautaire du 9 septembre 2024, à l'issue d'un travail préparatoire mené en commission des finances présidée par le Maire de Targon, Frédéric Maulun, vice-président aux finances.

Cette délibération, présentée en Conseil communautaire au nom de la commission, a été approuvée à une très large majorité des élus communautaires, dans le respect du cadre légal et des contraintes budgétaires connues à cette date.

Elle visait notamment à :

- corriger certains écarts de contribution entre entreprises,
- rétablir une plus grande équité fiscale,
- et adapter les recettes intercommunales aux besoins actuels du territoire.

Les élus municipaux siégeant au sein de l'intercommunalité ont participé à ce vote en responsabilité, avec les éléments d'information alors disponibles. Le vote est confidentiel ; il a lieu avec des zapettes électroniques.

La CdC a reconnu que l'absence d'information préalable auprès des entreprises concernées a été préjudiciable et source d'incompréhension. Elle s'est excusée auprès de tous.

**Dès les premières alertes exprimées par des entreprises locales, le Maire s'est rapidement tenu à l'écoute :**

- plusieurs chefs d'entreprises ont été reçus en mairie,
- d'autres échanges directs ont eu lieu par téléphone ou lors de nombreuses rencontres sur le terrain avec les élus,
- les situations individuelles ont été relayées sans délai auprès de la CdC,
- et des pistes d'ajustement sont actuellement à l'étude au niveau communautaire.

La commune a abordé ce dossier avec la méthode qui guide l'ensemble de son action : écoute, dialogue et recherche de l'intérêt général. À plusieurs reprises, le Maire a proposé que des temps d'échanges soient engagés entre la Communauté des communes et les représentants des entreprises, afin de mener le travail de concertation et d'aboutir à des solutions durables.

La Municipalité entend les préoccupations exprimées par certaines entreprises et les considère avec sérieux. Elle demeure attachée à la recherche de solutions équilibrées, compatibles à la fois avec les réalités économiques des acteurs locaux et les contraintes financières du territoire.

Pour autant, le dialogue ne peut être constructif que dans un cadre respectueux et responsable. L'expression des désaccords est légitime, mais elle doit se faire sans remise en cause des personnes, ni propos ou actions susceptibles de nuire à l'image, à l'attractivité et à la cohésion de notre ville. Pour mettre fin aux fausses informations qui atteignent l'image de la commune, **il est très important de rappeler que la ville de Sauveterre-de-Guyenne n'est en rien directement concernée par les recettes issues de la CFE, et ne finance absolument rien avec.** Seule la CDC bénéficie de ces recettes.

Enfin, il faut rappeler qu'il existe de nombreux cas d'exonération de la CFE, notamment dans le cadre du dispositif lié à la zone de revitalisation rurale (ZRR) et que les entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie peuvent solliciter, auprès du Centre des Finances Publiques, des modalités de paiement échelonnées. Un courrier du Maire peut être sollicité si besoin.

## ... LES BONS GESTES CITOYENS : PRÉSERVER LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Le respect du cadre de vie et de la tranquillité publique repose sur l'attention portée par chacun à ses comportements du quotidien. Bruit, nuisances sonores, horaires d'activités... autant de sujets qui concernent l'ensemble des habitants. Pour que Sauveterre-de-Guyenne reste une ville sûre, propre et agréable pour tous, voici quelques gestes simples et citoyens à respecter par tous :



### LES NUISANCES SONORES, *c'est fini !*

- J'évite tout bruit excessif de jour comme de nuit
- Le tapage nocturne est interdit entre 22h et 7h du matin
- Je ne consomme pas d'alcool dans la rue
- Je n'insulte pas mes voisins et les passants

**L'injure publique envers une personne privée est punie d'une amende de 12 000 € !**

- Je ne me regroupe pas dans la rue tard le soir
- Je n'effectue pas de travaux de bricolage ou de mécanique sur la voie publique
- Je surveille mon chien pour qu'il n'aboie pas tout le temps
- Je bricole dans le respect de mes voisins :
  - de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
  - de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
  - de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

### LA PROPRETÉ *tous concernés !*

- Je rentre mes poubelles après chaque ramassage (jour de collecte)
- Je ramasse les déjections de mon chien
- Je ne jette pas mes déchets dans les poubelles de mes voisins ni dans la rue
- J'apporte à la déchèterie : les encombrants, appareils électroménagers, etc.
- Je n'urine pas dans la rue
- J'élague régulièrement la végétation de mon jardin pour éviter qu'elle déborde chez le voisin ou sur le domaine public
- Je jardine sans brûler des déchets à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels
- Je gare au mieux mon véhicule dans les règles du code de la route et j'évite de gêner la circulation être citoyen, c'est respecter ses voisins !

*Être citoyen, c'est respecter ses voisins !*

Selon la nature de l'infraction ou des nuisances, des sanctions pénales peuvent être encourues. Exemple : les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui peuvent être sanctionnés d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Le Maire a pris un arrêté général relatif au bruit en date du 14 janvier 2026, visant à encadrer les nuisances sonores sur l'ensemble du territoire communal. Cet arrêté est consultable en mairie, et sur le site internet de la commune (rubrique Publicité des actes). Chacun est invité à en prendre connaissance et à adopter des comportements respectueux, afin de préserver la qualité de vie et la tranquillité de tous.

## ... CONGRÈS DES MAIRES 2025

Du 17 au 20 novembre 2025, le Maire de Sauveterre-de-Guyenne a participé au Congrès des Maires de France, organisé par l'Association des Maires de France (AMF).

Ces journées ont été marquées par de nombreux échanges entre élus, dans un contexte national caractérisé par des contraintes budgétaires croissantes et une augmentation des attentes pesant sur les communes, souvent sans compensation financière correspondante.

Le programme, particulièrement dense, a permis d'aborder l'ensemble des domaines de compétences communales. Les débats ont notamment porté sur la liberté d'action des élus, les enjeux budgétaires et d'urbanisme, l'évolution du statut de l'élu, la crise sociale et ses répercussions, ainsi que la question du logement, à laquelle sont confrontées toutes les collectivités. Le contexte international incertain a également nourri les réflexions.

Ce congrès a aussi été l'occasion de nombreux échanges informels avec des maires de Gironde et de l'ensemble du territoire national, autour des contraintes réglementaires, des injonctions parfois contradictoires et des réalités du quotidien des communes.

Parmi les temps forts de cette édition figurent une rencontre avec le Ministre de la Ruralité, ancien président de l'AMRF, Michel FOURNIER, un accueil au Sénat par les sénateurs de Gironde, ainsi qu'une exposition proposée par l'AMF consacrée à la laïcité, à l'occasion des 120 ans de la loi de 1905.



## ... LA COMMUNE RECHERCHE DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ !

La commune de Sauveterre-de-Guyenne souhaite renforcer son offre de soins et accueillir de nouveaux praticiens au sein de la Maison médicale Ambroise Croizat.

**Vous êtes psychomotricien, psychologue, orthophoniste ou exercez une autre profession de santé ?**

Vous souhaitez travailler dans un territoire attractif, dynamique et proche de la nature, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dans un esprit de coopération et de partage ? Rejoignez-nous.

### CONTACT

- Par courriel : [mairie@sauveterre-de-guyenne.fr](mailto:mairie@sauveterre-de-guyenne.fr)
- Par téléphone : 05 56 71 50 43

Vous connaissez des professionnels susceptibles d'être intéressés ?

*N'hésitez pas à leur transmettre cette information.*

## ... LA DATATION DE NOTRE EAU : UN TRÉSOR MILLÉNAIRE À PRÉSERVER

Savez-vous que l'eau que nous buvons aujourd'hui a commencé son voyage il y a des milliers, parfois même des dizaines de milliers d'années ?

En Gironde, cette eau provient des nappes profondes, de véritables réservoirs naturels formés il y a longtemps, lorsque les glaces fondaient et que l'océan était 150 mètres plus bas. Depuis, l'eau s'infiltrait très lentement, ce qui explique son âge exceptionnel.

Certaines nappes, comme celle de l'Éocène (période géologique qui s'étend de 56 à 34 millions d'années), contiennent une eau âgée en moyenne de 20 000 ans une eau qui circulait déjà à l'époque des mammouths et de l'Homme de Cro-Magnon.

Aujourd'hui, la pluie s'infiltrait beaucoup moins dans ces nappes, et l'océan exerce une pression qui ralentit encore le renouvellement.

**Résultat : l'eau de nos robinets est rare, précieuse, et surtout... très ancienne.**

Pour mieux comprendre ce patrimoine invisible, le SMEGREG\* mène en 2024-2025 une grande campagne de datation au carbone 14 dans les forages du département. Cette opération permet de mieux connaître l'âge réel de l'eau selon les territoires et d'adapter nos actions de protection. **Pour en savoir plus : smegreg.org**

Les élèves, de la maternelle au CM2, découvrent :

- d'où vient l'eau qu'ils boivent,
- pourquoi elle est si ancienne,
- et comment chacun peut contribuer à la préserver.

Parce que comprendre l'âge de l'eau, c'est comprendre à quel point elle est précieuse.

\* Syndicat Mixte d'Etudes et de Gestion de la Ressource en Eau de la Gironde



## Des gestes simples pour préserver un bien commun

### BAIN OU DOUCHE ?



Une douche consomme en moyenne 12 litres d'eau par minute, soit 60 litres pour une douche de 5 minutes. Un bain consomme environ 200 litres d'eau.

**Je privilégie donc les douches.** Et plus elles sont courtes, plus je fais d'économies !

### STOP L'EAU QUI COULE !

Ça paraît évident et pourtant ce n'est pas un réflexe pour tous.

**Je ne laisse pas couler l'eau pendant le lavage des mains, le rasage, le brossage des dents, la vaisselle...** Et pour mieux me rincer, j'utilise un gobelet !



### LA CHASSE ANTI-GASPI



20 % de la consommation d'une personne part dans les sanitaires. Une chasse classique consomme entre 9 et 12 litres.

**Pour consommer 2 fois moins, j'installe une chasse d'eau double-boutons, 3-6 litres, ça suffit !**

### EN MODE ÉCO

**Lavage de la vaisselle ou lavage du linge, c'est en machine, chargement plein et en mode ECO !**

Cette fonction diminue la consommation d'électricité et d'eau. Je choisis donc l'électroménager le moins énergivore, classé A et A+.



### J'ARROSE MALIN



Dans le jardin, plus la température est élevée, plus l'eau s'évapore.

Pour plus d'efficacité, notamment durant la période estivale, **j'arrose à l'aube ou à la tombée du jour.**

Les petits + : en binant la terre, je l'aère, résultat : 2 arrosages économisés. Je peux aussi pailler le pied des plantes ou y placer des écorces.

### LA CHASSE AUX FUITES

Grosses ou petites, toutes les fuites doivent être réparées : **cela revient moins cher que les volumes d'eau gaspillés.** Pour les repérer, je relève les chiffres sur mon compteur avant le coucher. Au réveil, ils doivent être identiques sinon, je cherche la fuite ! Et si j'ai un compteur télérelevé, je peux vérifier ma consommation sur le site de mon exploitant.



## ... PHOTORAMA

Retour en images sur quelques temps forts de la vie collective Sauveterrienne, ces derniers mois...



### // 1<sup>ER</sup> OCTOBRE Crêpes party

Les résidents de la résidence Pringis se sont réunis en salle Albert Escabasse autour d'une crêpes party. Cette rencontre a marqué le lancement des animations dans la nouvelle salle communale de la résidence intergénérationnelle.



### // 6 OCTOBRE Jumelage : l'amitié franco-allemande à l'honneur

Dans le cadre du jumelage entre Sauveterre-de-Guyenne et Sottrum, les élèves allemands, arrivés le vendredi 3 octobre, ont partagé un week-end d'échanges et de découvertes avec leurs correspondants sauveterriens.

Le lundi 6 octobre, ils ont été accueillis à la mairie par le Maire, ses adjoints, le principal du collège et le comité de jumelage, un moment symbolique pour rappeler l'importance de ces échanges scolaires et du rôle de la jeunesse dans la pérennité du jumelage.

### // 10 OCTOBRE Cross du collège

Le 10 octobre, les élèves de CM1 et CM2 ont participé au cross du collège aux côtés des élèves de 6<sup>e</sup>, avant les courses des 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sur des parcours traversant les vignes.

À cette occasion, une collecte de bouchons a été organisée dans le cadre d'Octobre Rose, avec la participation des élèves du Conseil de vie Collégienne (CVC), tous les coureurs portant une touche de rose en signe de soutien.



### // 16 OCTOBRE Une réunion du PETR Cœur Entre-deux-Mers au cœur de la bastide

Le Pôle territorial du Cœur Entre-deux-Mers avait choisi Sauveterre-de-Guyenne et la salle communale Saint-Romain pour organiser une réunion consacrée à l'étude des dossiers de demande de fonds européens.

En amont, le Maire a présenté aux élus du Pôle territorial le Centre d'interprétation du patrimoine Le Réfectoire, dont les équipements ont été financés en partie par le GAL Europe Cœur Entre-deux-Mers à hauteur de 39 510 €.

La visite s'est déroulée en présence du nouveau Sous-préfet de Langon, Serge DELRIEU, qui a également pu découvrir la Micro-Folie installée au cœur de ce musée de la bastide, financée par des fonds de l'État (Ministère de la Culture) à hauteur de 25 177,88 €.



### // OCTOBRE ROSE

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein, des décorations réalisées à la Résidence Autonomie avec des bénévoles et l'association Les Amis de la RPA ont été installées dans la commune.



### // 30 OCTOBRE Repas guinguette des aînés au Road 524





@Veronique Cherpantier

**// 8 NOVEMBRE**  
**Vernissage de l'exposition *Reflet sur la toile***

Annick Desqueyroux a exposé pendant plusieurs semaines à la Mairie des tableaux très appréciés des visiteurs. Le vernissage a rassemblé de nombreux amateurs autour d'une peinture sensible et lumineuse, entre paysages, souvenirs et ciels inspirés, présentée dans les salles Olite et Sottrum.

**// 11 NOVEMBRE Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918**

Rassemblés en grand nombre à Sauveterre-de-Guyenne, habitants, associations, services publics et élus ont rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Cette cérémonie, empreinte de recueillement et de transmission, a rappelé notre attachement aux valeurs de paix, de liberté et de fraternité, et l'importance de faire vivre la mémoire de leur courage.



@Veronique Cherpantier

**// 25 NOVEMBRE**  
**Soutien du CCAS aux Restos du cœur**

Le 15 mai 2025, le CCAS de Sauveterre-de-Guyenne a voté à l'unanimité l'attribution d'une aide exceptionnelle de 500 € à l'antenne locale des Restos du Cœur. Cette aide, dédiée à la campagne d'hiver, a pris la forme d'achats de denrées alimentaires et de produits de première nécessité auprès des commerces locaux.

**Le saviez-vous ?**

Chaque année, l'antenne de Sauveterre distribue en moyenne 65 250 repas - soit près de 1 450 repas par semaine sur 45 semaines - aux personnes en situation de précarité de 27 communes environnantes. Cette action essentielle repose sur l'engagement sans faille de 18 bénévoles, qui assurent la collecte, la préparation et la distribution.

Entre 104 et 110 familles sont accompagnées chaque année, dont un tiers à la moitié résident à Sauveterre.

**// 28 NOVEMBRE Bienvenue à Inaya !**

La commune de Sauveterre-de-Guyenne a récemment connu un événement aussi rare que réjouissant : une deuxième naissance sur son territoire en peu de temps ! Bienvenue à la petite Inaya, née le 28 novembre 2025 à 13h04, dans un lieu pour le moins original : la caserne des pompiers du boulevard du 11 Novembre, alors que ses parents, Mélanie et Jonathan, se rendaient à l'hôpital. Cette jeune citoyenne est venue en mairie avec ses parents et son grand frère pour être déclarée, au grand plaisir du Maire et des agents municipaux, heureux de partager ce moment plein de sourires.



## // 5 ET 6 DÉCEMBRE Bilan Téléthon 2025

Le week-end des 5 et 6 décembre, Sauveterre-de-Guyenne s'est une nouvelle fois mobilisée avec générosité et solidarité pour le Téléthon, autour de l'association Solidarité canton.

La mairie tient à adresser un immense merci à l'ensemble des associations, bénévoles, élèves, enseignants, agents municipaux, élus, commerçants, ainsi qu'à tous les participants, petits et grands, qui ont contribué à la réussite de cette belle mobilisation.

Grâce à votre implication, 3 800 € ont été récoltés sur la commune pour le Téléthon, dont 527,50 € issus des Lotos du Cœur. Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre solidarité.



## // 19 DÉCEMBRE Soirée spectacle : musique et humour au rendez-vous

Le vendredi 19 décembre, Opticien Audition et la Commune de Sauveterre-de-Guyenne ont uni leurs forces pour proposer à la population une soirée spectacle de grande qualité.

Près de 300 personnes étaient réunies pour chanter avec le groupe Tézic, puis assister au spectacle de Gérald Dahan, « *J'imite donc je suis* », mêlant humour et imitations. Cette soirée, très appréciée du public, a permis de célébrer les 10 ans de l'entreprise Opticien Audition. La commune remercie l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cet événement, notamment Julien Solaire et son équipe, les membres de l'AS Sauveterrienne présents à la buvette, ainsi que les élus et agents municipaux mobilisés. Un grand bravo aux artistes, et tout particulièrement à Gérald Dahan, intronisé cet été lors de la Fête des Vins, qui a tenu sa promesse de revenir à Sauveterre-de-Guyenne pour offrir au public une belle clôture avant les vacances de Noël.



## // 12 DÉCEMBRE Un temps fort républicain au collège Robert-Barrière

Deux Paulownias impériaux ont été plantés au collège Robert-Barrière et sur la place Victor Hugo à l'occasion des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905 (séparation des Églises et de l'État). En présence du nouveau Principal du collège, Arnaud Richard, et du Maire, Christophe Miqueu, cette plantation a rappelé que planter un arbre à cette occasion, c'est inscrire dans la terre et dans le temps un engagement civique commun. Appelés à prendre racine et à grandir au fil des années, ces arbres évolueront sous le regard des élèves, de leurs parents, des enseignants et de l'ensemble de la communauté éducative, devenant ainsi des repères durables et des symboles vivants des valeurs républicaines et de la laïcité.



## // SEMAINE DU 15 AU 19 DÉCEMBRE Animations de Noël

Du 15 au 19 décembre, des animations de Noël ont été organisées dans les écoles, au périscolaire et à destination de l'ensemble de la population. Le mercredi 17 décembre au matin, plus de 80 enfants de l'ALSH, répartis en groupes de 6 à 8, ont participé à des ateliers de décoration, de lecture de contes et de cuisine, en partenariat avec la médiathèque communale, la résidence autonomie Pringis et l'association des Amis de la RPA. Le mercredi 17 décembre après-midi, un goûter de Noël, organisé par la commune, était ouvert à tous. Le jeudi 18 décembre, le Père Noël et la Mère Noël ont rendu visite aux deux écoles. Chaque enfant a reçu un cadeau ainsi qu'une friandise en chocolat, offerts par la Municipalité et achetés dans les commerces locaux. Le même jour, une sortie au village de Noël de Pouleau a été proposée aux aînés.



**// 25 DÉCEMBRE**  
**Repas de Noël des personnes seules**  
**à la Résidence autonomie Pringis**

**// JANVIER 2026**  
**Distribution des colis aux aînés**

Tout au long du mois de janvier, les élus municipaux et les membres du CCAS volontaires ont parcouru la commune afin de remettre en main propre un coffret de gourmandises aux habitants nés avant 1963.

Au-delà de cette attention, ces visites ont permis de favoriser les échanges, de renforcer le lien social et d'être à l'écoute des situations individuelles. Une action humaine et utile, fidèle à l'engagement du CCAS depuis la Covid-19.



**// 8 JANVIER La Table du Boucher a rouvert ses portes**

Après de longs mois marqués par l'incendie, des démarches administratives complexes et d'importants travaux, La Table du Boucher a rouvert ses portes le 8 janvier. Un moment très attendu pour M. et Mme Bourg, qui ont pu retrouver leur activité et leur passion.

Présent sur les lieux la nuit de l'incendie, le Maire de Sauverre-de-Guyenne a suivi avec attention chaque étape du projet de reconstruction. Il a effectué une dernière visite la veille de la réouverture afin de constater l'achèvement des travaux, avant d'être symboliquement le premier client le jour de la reprise.

La commune se réjouit de voir cette boucherie-restaurant reprendre vie et adresse tous ses vœux de réussite à ce commerce de proximité auquel habitants et visiteurs sont particulièrement attachés.



**// 13 JANVIER**

Comme l'an passé, la distribution de café et d'un morceau d'alise, à l'initiative du placier Christian Achille, a offert un beau moment de convivialité aux commerçants du marché et de ses abords.

**... RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNALE**  
**« LA GRAINETERIE » :**

Comme chaque année, la médiathèque a proposé ou participé à plusieurs animations, parmi lesquelles des conférences, des lectures aux tout-petits, des activités créatives, des présentations d'ouvrages...

En avril a eu lieu une nouvelle édition de la Quinzaine du numérique, dont la thématique était « papier-machine ». À cette occasion, la médiathèque a proposé une action autour du jeu vidéo Dordogne (création d'aquarelles à la manière des créateurs du jeu).

Le mois de mai marquait une nouvelle session de la Semaine de la nature, sur le thème des oiseaux. Durant cette période, la médiathèque a accueilli deux expositions (photographies d'Antonin Absous et kakémonos de la Bibliothèque départementale), un atelier de création de nids d'hirondelles, ainsi que la diffusion d'un film.

En juin, des membres de l'équipe ont proposé une lecture très « médiévale », la semaine précédant les festivités du même nom.

Tout au long de l'année, d'autres lectures ont eu lieu dans le cadre du projet Ici bébé lit, à destination plus spécifique des enfants de moins de trois ans.

Par ailleurs, Arthur Desprat, maître de jeu, a orchestré plusieurs séances de jeux de rôle afin de faire découvrir cette activité au grand public, dont une lors du traditionnel off des soirées métal Seisach.

En 2025, le festival mettait en lumière l'univers des légendes celtiques et nordiques. À cette occasion, la mairie et la médiathèque ont accueilli l'exposition des œuvres de Marie Moyère. La médiathèque a également reçu les artistes de Trouble Émeraude pour un conte musical autour de l'Irlande fantastique.

Des rendez-vous jeux de société ont eu lieu tout au long de l'année, pilotés par Thomas, dont une séance organisée lors de la soirée d'Halloween. À noter qu'une dernière rencontre s'est tenue en toute fin d'année avec le concours de l'association Atout-Jeux de Gornac.



## ... LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE !



### **Le piaf qui a volé Noël** de Rachel Morrisroe

ALBUM JEUNESSE

Un petit rouge gorge qui n'aime pas Noël, joue un peu les lutins farceurs pour gâcher tout le plaisir des fêtes. De plus en plus imaginaire dans les bêtises, il est prêt à tout, même à voler Noël. Quelqu'un parviendra-t-il à l'arrêter ? Heureusement, tout se finira bien.



### **Le roi ensommeillé** de Myriam Dahman

BANDE DESSINÉE

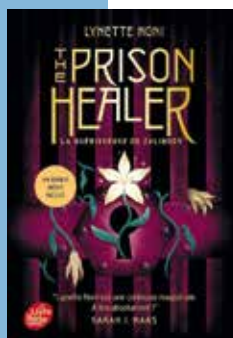
Ena vit dans un monde mystérieux frappé d'une malédiction. En effet, son souverain ne parvient pas à rester éveillé. Ena se lance alors dans la quête de la seule fleur qui pourrait briser ce maléfice. Une jolie BD aux superbes illustrations.



### **Life of Chuck** de Mike Flanagan

FILM

Chuck (Tom Hiddleston), employé modèle, prend sa retraite. Des panneaux fleurissent un peu partout en ville pour le remercier de ses 39 merveilleuses années. Au même moment, le monde semble basculer dans le chaos. S'enchaînent catastrophes naturelles, dysfonctionnements numériques... Adapté d'une nouvelle de Stephen King, ce film un soupçon fantastique raconte, en trois chapitres, la vie extraordinaire d'un héros ordinaire. Touchant au possible, il vous donnera, à coup sûr, envie de danser.



### **The prison healer** de Lynette Noni

ROMAN JEUNES ADULTES

Kiva a passé une grande partie de sa vie au sein de l'affreuse prison de Zalindov. Elle y exerce ses dons de guérisseuse, persuadée que sa famille parviendra un jour à l'en faire sortir. Les événements se bousculent lorsque la reine rebelle Tilda est emprisonnée et que, pour la sauver, Kiva décide de subir à sa place de terribles épreuves. Ce roman, issu de la section « jeunes adultes », embarque très vite le lecteur et monte en intensité jusqu'à un rebondissement final qui ne laissera pas ce dernier indifférent.



### **La jeune fille et les paysans** de DK et Hugh Welchman

FILM

Au cœur d'un village Polonais, la douce et innocente Jagna se retrouve promise à un riche propriétaire terrien. Révoltée par cet avenir qu'elle souhaite ne pas être le sien, elle laissera la passion bouleverser son existence. Drame, injustices et amours, vous serez transportés par le destin de la jeune Jagna au sein de sa communauté. Dans le même registre que « la passion de Van Gogh », les producteurs nous déstabilisent par une cinématique entièrement peinte qui, accompagnée des chants traditionnels féminins, ne rend l'œuvre que plus authentique. Et le final...

## INFORMATIONS ET BRÈVES ASSOCIATIVES

### ... MAISON DES ARTISANS

#### // À la Maison des Artisans de Sauveterre...

##### • Nouvelle artisanne à la boutique des Arts Typiques

Claire Rigault pour « Fée Nyx », Bijoutière Spécialisée dans le Tressage de Métaux & le Sertissage de Cristaux, ses Créations sont éco-responsables (Gemmes non traitées, Métaux garantis sans plomb, nickel et cadmium). Bijoux de Cheveux, Chevalières Celtiques, Bracelets pour enfants, Colliers Boucles d'Oreilles.

Le programme des stages d'initiation des Ateliages est disponible sur le site [les-ateliages.fr](http://les-ateliages.fr)

Tissage, couture, feutre de laine, vannerie, lampes en calabasse. Renseignements : Dorothea 06 26 57 59. 05

##### • Des ateliers de poterie pour vos samedis

- 7 février : cœurs
- 7 mars : vase de fleur
- 11 avril : poissons

(1h d'atelier sur inscription 12€)

Mais aussi toujours les ateliers à la demande en semaine ou le dimanche (contact Helen Woods 06 30 89 85 36)

• Des portes ouvertes les 11 et 12 avril à l'occasion des JEMA (Journées Européennes des métiers d'Art) : nous offrons diverses démonstrations au public : tournage d'argile, tissage sur métier à bras, travail du vitrail, tressage du métal en bijoux, travail de la calabasse en luminaires.



## ... LE CLUB DES AÎNÉS DE LA BASTIDE de Sauveterre de Guyenne et ses environs

### // Dans le Gers, pour sa dernière sortie de l'année 2025

Le traditionnel « voyage surprise », dernière sortie à la journée de l'année a pris, le mercredi 7 octobre, la direction du Gers pour une destination inconnue des participants.

Sur le thème « Escapade gourmande en Gascogne », le programme de la journée a été complet avec la visite du domaine champêtre « Terre Blanche » et une dégustation conviviale dans la plus pure tradition gasconne.

Pour le déjeuner, un menu gourmet a été servi au cours d'une croisière sur la Baïse, à bord du d'Artagnan.

L'après-midi, les participants se sont vu proposer une initiation au monde de l'Armagnac et des Liqueurs, et avant le retour vers Sauveterre, ont pu profiter d'une démonstration liée à la préparation de la traditionnelle croustade gasconne à la pomme et à l'Armagnac.

## ... LES AMIS DE LA BASTIDE

### // Programme des actions pour 2026

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 10 janvier, les membres de l'association des Amis de la Bastide ont pu faire le bilan des activités réalisées en 2025 et ont décidé de les reconduire en 2026. Il s'agit :

- des deux vide-greniers qui se dérouleront cette année les 26 avril et 20 septembre.
- de la participation à la journée du patrimoine du 20 septembre (visite guidée de la Bastide sous forme théâtralisée).
- de l'implication dans l'animation « Rendez-vous aux jardins » programmée cette année du 5 au 7 juin.
- de l'organisation du Salon du Livre prévu pour le dimanche 11 octobre.

En outre, forte de l'implication de nouvelles énergies, l'association propose cette année d'enclencher des pistes d'actions nouvelles. En voici le détail :

• **La bastide hier, aujourd'hui et demain** : Il s'agit de mener un début de réflexion sur la manière dont nous projetons l'architecture et la vie dans la bastide dans les années futures en s'appuyant sur son histoire. Donner des idées pour demain, une réflexion dans laquelle nous pourrions impliquer les élèves du collège et du primaire (et éventuellement des travaux déjà réalisés avec leurs professeurs).

• **Accueil des nouveaux arrivants** : En lien étroit avec la municipalité, réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune (livret d'accueil, ...)

• **Aménagement du local de l'association** : Le local situé 2, rue de La Font est mis à disposition de l'association par la mairie. Il s'agit de participer à son aménagement pour en faire un lieu convivial et accueillant. Cela se ferait sous forme d'atelier participatif que se propose d'animer Julien, adhérent des Amis de la Bastide et compétent dans cette démarche où chacun peut apporter ses idées et participer concrètement à la mise en œuvre (peintures, aménagement mobilier, ...)

• **Jeux d'échecs** : Forts de la compétence de quelques adhérents dans cette discipline, l'association envisage de développer cette pratique pour les débutants et les plus expérimentés, en lien éventuellement avec les élèves du collège, ... Des idées ont été émises visant à associer la pratique des échecs avec la mise en valeur de lieux symboliques de la Bastide (extérieurs, caves, bars, ...).

Si vous êtes intéressés pour vous associer à l'une de ces activités, n'hésitez pas à nous contacter par mail ([lesamisdelabastide33@gmail.com](mailto:lesamisdelabastide33@gmail.com)) ou en téléphonant à la présidente Danièle Desvergues au 06 33 59 14 67 (laissez un message, elle vous rappellera !).



## ... CAC

En ce début d'année, les membres du conseil d'administration et l'ensemble des bénévoles du Comité d'Animations Culturelles vous présentent tous leurs vœux pour 2026. Qu'elle soit riche de beaux moments en famille et qu'elle vous apporte tout ce que l'on peut souhaiter de meilleur. Une année placée sous le signe de la fête et des moments conviviaux.

Sur 2025, les animations proposées par le Comité d'Animations Culturelles se sont bien déroulées. La fête des vins a rencontré un franc succès, avec une fréquentation identique aux années d'avant les Jeux Olympiques.

À la suite d'une année difficile, tous les bénévoles se sont retroussés les manches afin de toujours proposer de belles animations lors des différentes journées. Ce travail a permis de remettre l'association à flot et de pérenniser l'activité.

Depuis maintenant plusieurs semaines, nous sommes pleinement engagés dans la recherche et la programmation des spectacles pour 2026. Nous avons à cœur de pouvoir vous proposer une belle programmation, et c'est pourquoi nous travaillons déjà sur l'édition 2026 de Sauveterre Fête ses Vins. Nous célébrerons la 54<sup>e</sup> édition du 24 au 26 juillet. Elle vous promet déjà de beaux spectacles.

Mais ce n'est pas tout. Nous continuerons d'animer la Bastide avec trois marchés gourmands (juin, août et septembre), mais aussi la soirée de la fête nationale, le 14 juillet, avec une soirée DJ sur la place centrale jusqu'au bout de la nuit.

Toutes les personnes intéressées par nos activités et qui souhaiteraient donner un peu de leur temps peuvent nous contacter.

**L'ensemble de l'équipe du CAC vous souhaite, une nouvelle fois, une très belle année 2026.**



## ... JUDO CLUB SAUVETERRIEN : UN SPORT, DES VALEURS, UNE FAMILLE

Le **Judo Club Sauveterrien** ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir la pratique du judo. Plus qu'un simple sport, le judo est une véritable école de vie qui transmet des valeurs fortes à travers son **code moral**.

### // Le code moral du judo : 8 valeurs essentielles

- Politesse
- Sincérité
- Modestie
- Contrôle de soi
- Courage
- Honneur
- Respect
- Amitié

Ces principes guident chaque cours et permettent aux judokas de grandir aussi bien sur le plan sportif que personnel.

### // Les horaires des cours

#### LUNDI

- > 17h30 - 18h15 : Baby judo (2-3 ans)
- > 18h15 - 19h15 : Enfants (6-8 ans)
- > 19h15 - 20h00 : Jeunes (9 ans et +)

#### MERCREDI

- > 18h30 - 19h30 : Enfants (6-8 ans)
- > 19h30 - 21h00 : Judo & self-défense (adultes)

#### JEUDI

- > 17h30 - 18h15 : Éveil judo (4-5 ans)
- > 18h15 - 19h30 : Jeunes (9 ans et +)

### // Les tarifs pour la saison

Au mois de janvier, le judo club sauveterrien pratique une remise de 20% sur le prix des cours.

- Baby judo (2-3 ans) : 60€ 48€
- Éveil judo (4-5 ans) : 80€ 64€
- Enfants (6-8 ans) : 120€ 96€
- Jeunes (9 ans et +) : 120€ 96€
- Adultes : 90€ 72€

À ajouter : 46€ pour la licence fédérale obligatoire.

### // Un club pour tous

Le Judo Club Sauveterrien accueille les judokas de tous âges et de tous niveaux, dans une ambiance conviviale et familiale. Que vous cherchiez un sport éducatif pour vos enfants, un moyen de vous dépasser physiquement ou encore une activité de bien-être et de self-défense, vous trouverez votre place sur le tatami.

### // Événement

En plus de tous les événements privés que le Judo Club Sauveterrien organise pour ses licenciés (noël, pâques, fête du club...), une idée d'événement ouvert au public naît au sein du bureau du club. En effet, le Judo Club Sauveterrien organise son premier loto le samedi 21 mars 2026 à 21h00 à la salle Simone Veil. Tous nos événements sont à suivre sur nos réseaux sociaux et notre site internet.

### CONTACT & INSCRIPTIONS

Dojo POSSAMAI Zone Bonnard  
33540 Sauveterre-de-Guyenne

Geneviève MAUMY 06 28 05 50 36  
Carly LAFFORGUE 07 88 47 38 85  
Quentin CASSAN 06 25 49 14 31  
[judoclubsauveterrien@gmail.com](mailto:judoclubsauveterrien@gmail.com)

Réseaux sociaux :

Facebook : [JudoClub Sauveterrien](#)  
Instagram : [judo\\_club\\_sauveterre\\_](#)

[judo-club-sauveterrien.ffjudo.com](http://judo-club-sauveterrien.ffjudo.com)



*Les Restos  
du cœur*

**Envie de rejoindre  
l'équipe bénévoles des Restos !**

AD33  
Centre d'activités SAUVETERRE DE GUYENNE  
7 Rue Lafon  
33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

05 56 71 37 81  
[ad33.sauveterre@restosducoeur.org](mailto:ad33.sauveterre@restosducoeur.org)



### **CONSEIL PRATIQUE**

Retrouvez tous les procès-verbaux des Conseils municipaux, des Conseils d'administration du CCAS et des séances du Conseil consultatif citoyen sur le site internet de la Commune : [www.sauveterre-de-guyenne.fr](http://www.sauveterre-de-guyenne.fr)

# AGENDA 2026



Pour rester informés en temps réel, suivez l'actualité et les événements de la commune sur la page Facebook officielle, le compte Instagram ainsi que via l'application Intramuros. Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter depuis le site internet de la mairie afin de recevoir directement les informations dans votre boîte mail une fois par semaine.

## ... FÉVRIER

- > 8 fév. : Wonder mam's - Vide ta chambre  
Salle Simone Veil de 9 à 17h
- > 10 fév. : Permanence - Mutuelle Just  
Salle Sottrum
- > 14 fév. : Loto des JSP Salle Simone Veil
- > 21 fév. : Loto de la pétanque Salle Simone Veil
- > 28 fév. :
  - Carnaval Place de la République, départ à 16h
  - Tous en Bal Salle Simone Veil 19h30

## ... MARS

- > 3 mars : Festimusic Salle Simone Veil
- > 7 mars :
  - Ouverture des séances de jardinage (matin)  
au jardin partagé Victor Hugo (date à confirmer  
en fonction de la météo)
  - Punky Raggae Party  
(Musiques en Bastide) Salle Simone Veil 19h
- > 6 mars : Loto de la gendarmerie  
Salle Simone Veil
- > 10 mars : Permanence - Mutuelle Just  
Salle Sottrum

- > 14 mars : Loto des aînés de la Bastide  
Salle Simone Veil
- > 15 mars : Élections municipales (1<sup>er</sup> tour)  
Salle St Romain 8h-18h
- > 18 mars : Don du Sang  
Salle St Romain 12h30/21h
- > 21 mars :
  - Loto du judo Salle Simone Veil
  - Soirée choucroute, organisée par l'ACCA,  
sous réserve de l'absence d'un second tour des  
élections municipales Salle St Romain 19h30
- > 22 mars : Élections municipales (2<sup>e</sup> tour)  
Salle St Romain 8h-18h (sous réserve)
- > 28 mars : Loto de la pétanque Salle Simone Veil
- > 31 mars : Carnaval de l'école maternelle  
Salle Simone Veil

## ... AVRIL

- > 4 avril : Loto de la FCPE Salle Simone Veil
- > 6 avril : Loto du CAC Salle Simone Veil 14h30
- > 7 avril : Permanence - Mutuelle Jus  
Salle Sottrum
- > 11 avril : Loto de la pétanque Salle Simone Veil
- > 18 avril :
  - Loto des aînés de la Bastide Salle St Romain
  - Soirée réunionnaise Salle Simone Veil

## ... MAI

- > 1<sup>er</sup> et 2 mai : Lotos jumelage Salle Simone Veil
- > Du 18 au 24 mai : Semaine de la nature

## DÉCOUVREZ TOUTE LA PROGRAMMATION DE MUSIQUES EN BASTIDE !

Retrouvez toutes les dates et événements musicaux organisés dans la salle Simone Veil (concession) sur le site officiel de Musiques en Bastide : [www.musiquesenbastide.fr](http://www.musiquesenbastide.fr)

Ne manquez pas ces rendez-vous culturels et laissez-vous porter par une programmation variée, riche en concerts et en émotions musicales.

**simone  
veil** salle de  
concert



**L'écho  
des cités**

# 2601  
1<sup>ER</sup> TRIMESTRE  
2026

Mairie - 28, Place de la République  
33540 Sauveterre-de-Guyenne  
Tél. 05 56 71 50 43  
[mairie@sauveterre-de-guyenne.fr](mailto:mairie@sauveterre-de-guyenne.fr)  
[www.sauveterre-de-guyenne.fr](http://www.sauveterre-de-guyenne.fr)

Horaires d'ouverture  
Du mardi au vendredi : 9h-12h // 14h-17h  
Le samedi : 10h-12h